



1- INDICATIONS

Immunohématologie

Dans le cadre de la prophylaxie de l'allo-immunisation anti-RH1 chez la femme accouchée RH :-1, la détermination du phénotype érythrocytaire du nouveau-né peut être réalisée à partir d'un prélèvement de sang chez l'enfant ou effectuée sur sang de cordon.

En revanche, il est totalement exclu que ce type de prélèvement puisse servir au phénotypage érythrocytaire en vue d'une transfusion. En effet, ce prélèvement pouvant être contaminé par du sang maternel et n'étant pas effectué chez le véritable receveur, se pose un problème d'identification. Le résultat de groupe rendu par défaut par le laboratoire ne peut donc être utilisé pour transfusion.

Hématocytologie

Pas de restrictions particulières à condition que le prélèvement soit réalisé selon les modalités suivantes

2- PRELEVEMENT : modalités

Le prélèvement au cordon doit être réalisé dans des conditions strictes afin qu'il n'y ait pas de risque de contamination :

- Prélèvement directement sur la **veine ombilicale** avec une aiguille droite accompagnée d'un corps de pompe.
- **Réaliser un tube de purge (0.5mL suffit) avec un tube sec (bouchon jaune) afin d'éliminer toute contamination par de la gelée.**
- Prélever un (ou deux tubes EDTA adulte si NFS + Statut Rh prescrits) : bouchon violet, remplis à plus de la moitié (3 ml minimum dans chaque tube).
- **Bien homogénéiser** le (s) tube (s) par retournements successifs après le prélèvement afin d'éviter la formation de caillots.
- identifier le bon de demande et le prélèvement avec **l'étiquette du nouveau-né**

3- BON DE PRESCRIPTION : **Précisions à apporter impérativement**

- Préciser **sur le bon de demande** (pas sur le sachet) **la nature du prélèvement** « sang de cordon » pour que les techniciens du laboratoire puissent s'assurer de l'absence de caillot avant l'analyse.

HEURES												MINUTES			
<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 6	<input checked="" type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 8	<input type="checkbox"/> 9	<input type="checkbox"/> 10	<input type="checkbox"/> 11	<input checked="" type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 10	<input type="checkbox"/> 15
<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 13	<input type="checkbox"/> 14	<input type="checkbox"/> 15	<input type="checkbox"/> 16	<input type="checkbox"/> 17	<input type="checkbox"/> 18	<input type="checkbox"/> 19	<input type="checkbox"/> 20	<input type="checkbox"/> 21	<input type="checkbox"/> 22	<input type="checkbox"/> 23	<input type="checkbox"/> 20	<input type="checkbox"/> 25	<input type="checkbox"/> 30	<input type="checkbox"/> 35
<input type="checkbox"/> 40	<input type="checkbox"/> 45	<input type="checkbox"/> 50	<input type="checkbox"/> 55	RENSEIGNEMENTS CLINIQUES OBLIGATOIRES											
Prélevement sur sang de cordon															
Prescripteur :		N° de poste				Préleveur :				Réserv Labo					
Dr.		2 1 3 4								<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N					
												<input type="checkbox"/> BILAN URGENT			



- En **immunohématologie**, cocher « Détermination Rhésus (nouveau-né) »

IMMUNO-HEMATOLOGIE (sang)	
<input type="checkbox"/> GRHP Groupe 1ère déter. <input type="checkbox"/> GRHP Groupe 2ème déter. <input type="checkbox"/> RAI Recherche d'anticorps irréguliers (RAI) <input type="checkbox"/> CMEX Epreuve de compatibilité (Cross match) Pour toute demande de Cross Match, contact avec le dépôt de sang	<input type="checkbox"/> Urgent Motif : Date dernière RAI - :/...../..... RAI + :/...../.....
<input type="checkbox"/> RAIEX Recherche d'anticorps anti-D résiduels Date Rhophylac® :/...../..... Dose :	<input type="checkbox"/> GRH Détermination Rhésus (nouveau né)  <input type="checkbox"/> CODIR Test de Coombs direct (TDA) <input type="checkbox"/> AGFR Agglutinines froides
Date de dernière transfusion :/...../.....	

4- PREANALYTIQUE

Les conditions pré-analytiques (identification, transport, délais d'acheminement..) sont détaillées sur l'intranet (manuel de prélèvement).

NB : document établi selon les recommandations nationales du CNRHP (Centre National de Référence en Hématologie Périnatale) et selon l'arrêté du 26 avril 2002 modifiant l'arrêté du 26 novembre 1999 relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médical.